



Pfetterhouse Infos



☎ 03 89 25 61 01

☎ 03 89 25 68 04

🌐 <http://www.pfetterhouse.net/>

N° 104

Octobre 2010

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 SEPTEMBRE 2010

Le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie sous la présidence du Maire Jean Rodolphe FRISCH pour délibérer et arrêter les décisions suivantes :

Avant d'aborder l'ordre du jour, Monsieur le Maire souligne la réussite des festivités liées au 100^{ème} anniversaire de l'inauguration du Train de la Largue qui a suscité beaucoup d'intérêt sur l'ensemble de la voie Dannemarie – Porrentruy.

Il remercie les habitants de la Vallée de la Largue, notamment les Pfetterhousiens, et ceux du côté Suisse pour leur participation, les Communes pour leur implication ainsi que le Comité des Fêtes et le groupe théâtral, qui, par la circulation du « train » sur la piste cyclable et les costumes d'époques ont donné un cachet particulier à cette fête.

1. Approbation de factures.

- ☞ **4 770,00 € H.T.** : facture des Ets Matrol de Morschwiller-le-bas relative aux travaux de « point à temps » réalisés sur la voirie communale.
- ☞ **7 484,52 € H.T.** : facture de la CAMIF Collectivités de Niort relative au remplacement du mobilier de la salle de classe de Melle LIDY Carole à l'école primaire et à l'achat d'une vitrine extérieure, de tables et chaises complémentaires pour l'école maternelle.
- ☞ **8 056,87 € H.T.** : facture de l'imprimerie Kauffmann de Tagsdorf relative à l'impression du livre intitulé « Il était une fois le Train de la Largue » écrit par M. André DUBAIL. Cet ouvrage, édité par la Commune de Pfetterhouse à l'occasion des festivités du 100^{ème} anniversaire de l'inauguration du Train de la Largue qui se sont déroulées le 19 septembre 2010, est en vente au secrétariat de mairie au prix de 15 €.

2. Programme des travaux d'exploitation forestière pour 2011.

Les Conseillers approuvent l'état prévisionnel des coupes de bois d'œuvre, BIL et bois non façonnés proposé par l'Office National des Forêts pour l'exercice 2011. Les recettes brutes prévisionnelles s'élèvent à 88 910 € hors taxes pour un volume de bois coupés de 2 078 m³, soit une recette nette prévisionnelle, après déduction des frais divers, de 31 974 € hors taxes. S'y ajoutera également la vente de 40 m³ de chênes non exploités de l'exercice précédent.

Toutefois, des réserves quantitatives sont formulées pour les parcelles n° 18 et 30b et le volume total prévisionnel ne sera effectivement coupé qu'à partir du moment où un prix satisfaisant pourra être obtenu.

3. Décision de gestion de personnel.

Compte tenu des nécessités de service et du souhait de l'intéressée, les conseillers créent, à compter du 1^{er} octobre 2010, un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à temps non complet à raison de 28 heures hebdomadaires, pourvu par Madame Elisabeth MISSERE, et suppriment le poste d'une durée hebdomadaire de 32 heures qu'elle occupait précédemment.

4. Point sur la situation à la Décharge Industrielle de Bonfol suite à l'explosion du 7 juillet 2010.

Lors de la dernière séance de la Commission d'Information et de Suivi de la

Décharge de Bonfol qui a eu lieu à Delémont, le point a été fait par différents responsables en présence, entre autres, de Monsieur le Sous-Préfet d'Altkirch et de représentants du SDIS du Haut-Rhin.

Monsieur le Maire et Morand HEYER, adjoint, y ont représenté la Commune.

Un exposé sur le suivi environnemental a été fait par Monsieur FERNEX représentant le service environnement du gouvernement du Canton du Jura.

Il a précisé les points suivants :

- ☞ 42 exutoires de chaleur sur 82 au total ont été ouverts par le souffle de l'explosion. Ceci représente une surface ouverte vers l'extérieur de 210 m² par rapport à la surface totale de 18 000 m².
- ☞ Des gaz et des poussières ont été expulsés dans l'atmosphère.
- ☞ Pendant ce temps, le traitement de l'air et le système de ventilation fonctionnaient toujours et la dépression dans la halle a très rapidement été rétablie.
- ☞ Les substances expulsées ne présentaient aucun danger pour la population et les mesures effectuées sur le site étaient dépourvues de faits mesurables quant à la pollution de l'air.
- ☞ De même, les analyses sur les points d'eau et du lixiviat ne présentaient aucune conséquence, étant entendu qu'en la matière, il faudra attendre plusieurs mois avant de pouvoir constater une éventuelle pollution par infiltration.
- ☞ Aucune personne n'a été blessée ou intoxiquée à l'exception du conducteur de l'engin qui a été blessé au bras par des éclats de verre.
- ☞ A ce jour, la **Police Scientifique de Zurich** poursuit ses investigations après trois prises d'échantillons effectuées dans la décharge.
- ☞ Aucun élément des conclusions du rapport n'est connu à ce jour et le rapport d'enquête est attendu pour début du mois d'octobre.

Par ailleurs, les représentants du **SDIS du Haut-Rhin** étaient sur les lieux quelques instants après l'explosion. Il s'agit d'un service spécialisé qui intervient lorsque des risques chimiques et biologiques peuvent se présenter sur les lieux d'un sinistre. Cette cellule d'intervention est reconnue et compétente en Suisse, Allemagne et France. Sur place, elle procède à des mesures de détection de substances prédéfinies par une directive internationale.

En l'occurrence, aucune substance nocive n'ayant été décelée sur place, les interventions se sont arrêtées.

En conclusion, tous les experts et responsables ont confirmé que, suite à l'explosion, aucun danger pour la population environnante n'a été constaté.

L'excavation de la décharge est arrêtée dans l'attente du rapport d'enquête de la police scientifique.

Cette exploitation ne reprendra qu'après l'autorisation de reprise des travaux qui sera donnée par le Gouvernement du Canton du Jura.

5. Aménagement rue de la Montagne - Point sur la situation.

Les travaux de voirie ont repris et avancent normalement. Le pavage touche à sa fin ; le câble d'alimentation électrique a été mis sous tension et une quinzaine de maisons sont raccordées. Restent à finaliser des branchements France Telecom et les travaux de voirie.

6. Exercice du droit de préemption urbain concernant le bureau des Douanes.

Le Conseil Municipal décide d'exercer son droit de préemption sur l'immeuble des Douanes cadastré section 6 n° 268 et 269 en vue de réaliser, dans l'intérêt général, la mise en œuvre d'une politique en vue d'organiser le maintien, l'extension ou l'accueil des activités économiques et d'opération d'aménagement de voirie.

Il estime que le prix de vente de 138 000 euros fixé par le service des Domaines est bien trop élevé compte

tenu de la vétusté de l'immeuble bâti et de la servitude à mettre en place et propose de l'acquérir au prix de 103 000 euros.

Il autorise expressément le Maire à exercer le droit de préemption urbain avec contre proposition de prix à hauteur de 103 000 euros.

7. Point sur le dossier SOMOS.

Dès acquisition des bâtiments, les ouvriers communaux procéderont au rangement et nettoyage de ces derniers en vue de leur visite par d'éventuels amateurs.

8. Fermeture de l'Epicerie du Sundgau.

Le conseil municipal déplore la fermeture définitive de l'Epicerie du Sundgau. Selon les dires du gérant, trop peu de clients du village se seraient approvisionnés chez lui, raison pour laquelle il a rencontré d'importantes difficultés qui l'ont amené à cette décision de fermeture.

A présent, le Conseil Municipal réfléchit et prospecte afin de trouver un nouveau gérant susceptible de conduire un magasin de proximité indispensable à de nombreux Pfetterhousiens.

9. Commission environnement - développement économique - cadre de vie - sécurité - écoles.

- ☞ La commission et les conseillers déplorent le vol de la table banc en bois massif d'environ 500 kilos installée par la Commune en 2003 à l'aire de repos, route de Courtavon, à l'arrière de la guérite douanière.
- ☞ L'entretien du marquage au sol dans les rues est en cours par les ouvriers communaux. Deux nouveaux passages piétons ont été peints, rue de Réchésy.

10. Commission gestion salle - affaires sociales - information - communication - vie associative.

- ☞ Le Comité des Fêtes se réunira prochainement en présence des présidents d'association afin d'élaborer le calendrier des manifestations 2011.
- ☞ Les Communes de Beurnevesin, Bonfol et Pfetterhouse organisent huit représentations théâtrales, dont quatre à Bonfol et quatre à Pfetterhouse d'une comédie musicale intitulée « Frou-Frou les Bains ». Nous invitons la population à venir réserver ses places au secrétariat de mairie. (voir flyer ci-joint).
- ☞ Après plusieurs années d'un travail minutieux et de patience, le président remercie les bénévoles qui ont installé le petit train au sous sol de la mairie. Ce dernier a été inauguré lors du 100^{ème} anniversaire de l'inauguration du train de la Largue

INFOS PRATIQUES

uniquement



sur commande

Avis aux amateurs...

La pièce de monnaie en argent de 10 euros, version alsacienne, est disponible à l'Agence Postale Communale de PFETTERHOUSE depuis le Jeudi 23 septembre 2010.

**Musique
Municipale**

Repas-chasse : pour information, ce repas proposé en octobre de 1995 à 2009 **cessera d'être organisé cette année.**

Merci aux nombreux participants des années passées.

Marche populaire : Rendez-vous les **13 et 14 novembre** prochains pour une délicieuse **choucroute** !



Exposition Fruitière des Arboriculteurs

Dimanche 26 septembre 2010 aura lieu la deuxième exposition fruitière à la Salle des Fêtes de Pfetterhouse. Diverses variétés de fruits et légumes vous seront présentées.

Vous pourrez acheter des fruits, du vin, du pain, du fumé, des pommes de terre, des légumes, du miel, etc... Il vous sera également possible de commander des arbres fruitiers.

Des conseils d'un expert en distillation vous seront prodigués. La manifestation débutera dès 9 h avec entrée libre.



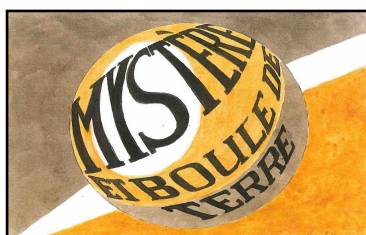
L'entrée sera gratuite. A midi, pour 10 euros, il pourra vous être servi un repas Civet de porcelet avec spaetzlés au beurre et dessert.

Vous pouvez dès à présent réserver au N° **06.89.46.93.93** ou par mail hecker.milo@orange.fr.



RAPPEL DU CLUB DE GYMNASTIQUE

REPRISE DE LA GYMNASTIQUE TOUS LES MARDIS A 19H



EXPOSITION

FELICITAS HOLZGANG,

Maître Céramiste,

vous invite à la 20^{ème} exposition qui se déroulera à la

POTERIE DE BONFOL,

du 25 septembre au 31 octobre 2010 du mardi au dimanche de 14h00 à 17h00.

Vernissage, samedi le 25 septembre à 17h17